



## Déclaration Liminaire au CSAL du 21/04/2026

Monsieur le Président,

Les guerres insensées continuent, près de nous, laissant leurs cortèges de morts et de destructions. Notre économie dépendante du pétrole en pâtit lourdement et les Français qui sont amenés à se déplacer pour leur travail voient leur pouvoir d'achat diminuer quotidiennement.

Dans le même temps, les parlementaires de la pseudo-majorité présidentielle, aidés par la droite et l'extrême droite, avec la complicité tacite du gouvernement Lecornu, ont considéré qu'il n'y avait rien de plus urgent que de remettre en question le caractère férié, obligatoirement chômé et rémunéré du 1er Mai. Pour cette fois, cette offensive a échoué. Mais cette tentative révèle une réalité politique limpide : dans une période déjà marquée par de fortes tensions sociales, tout semble désormais prétexte à s'attaquer aux acquis des travailleuses et des travailleurs.

Elle démontre également qu'on ne s'en prend pas impunément aux symboles des luttes sociales lorsqu'on a perdu tout lien avec le réel et avec le peuple. Le front syndical a su faire bloc et obtenir satisfaction. La CGT y a pris toute sa part et redoublera de vigilance face aux prochaines attaques, qui, à n'en pas douter, ne tarderont pas.

Comme un mauvais présage, le 13 avril dernier, en refusant toute négociation sur les salaires des fonctionnaires, le ministre David Amiel a lui aussi provoqué une réaction unanime des organisations syndicales qui demandent de longue date des négociations sur un sujet vital pour nous tous autour de cette table.

Pour la CGT, l'urgence salariale, c'est maintenant !

Monsieur le Président, vous nous avez conviés à ce CSAL pour 4 points d'ordre du jour, le plus imposant étant le rapport d'activités 2025. Nous ne négligerons pas pour autant les autres sujets et nous souhaiterions ajouter en questions diverses un échange sur la note de service du 8 avril à propos du télétravail qui nous semble résonner comme un tour de vis venant contraindre les collègues qui utilisent cette organisation. Les ajustements mis en avant nous paraissent en contradiction directe avec la conjoncture économique actuelle et avec l'augmentation continue du coût des déplacements domicile-travail. Nous avons d'ailleurs déjà formulé cette demande, restée sans réponse de votre part, en préambule de la dernière Formation spécialisée.

Dans le contexte actuel, il nous semblerait au contraire plus cohérent et plus responsable de favoriser le télétravail, plutôt que de le restreindre ou de le soumettre à des conditions plus contraignantes que celles qui prévalaient jusqu'ici.

La qualité de vie au travail, la prévention des risques, le maintien dans l'emploi, la maîtrise des dépenses contraintes des agentes et agents, ainsi que l'adaptation aux réalités économiques devraient pourtant conduire à une approche plus souple et plus ambitieuse.

C'est le sens de l'intervention que nous porterons aujourd'hui.